

### ■ LA THÉMATIQUE EN BREF

### LA FILIÈRE PPAM EN DRÔME

- 246 exploitations de PPAM bio et en conversion sur la Drôme dont un tiers sur moins d'1 ha. Le nombre d'exploitations produisant des PPAM bio a augmenté de 17% en Drôme en 5 ans.
- 1289 ha de PPAM bio, dont 20% en conversion, ce qui positionne la Drôme au 1er rang avec un quart des surfaces nationales et 80% des surfaces rhônalpines.
- 5,3 ha de culture de PPAM bio par exploitation en moyenne (2.6 ha au niveau national).
- La lavande et le lavandin représentent 73% de la production drômoise.
- Près de la moitié des surfaces bio drômoises sont détenues par 10% des producteurs.
- La moitié des producteurs de PPAM bio, ne possèdent que 7% des surfaces de PPAM bio.
- La plus grande exploitation cultive 50 ha de lavande et lavandin dans le sud du département.

#### POIDS DE LA BIO

- 23% des surfaces de PPAM de la Drôme sont cultivées en bio.
- 37% des producteurs de PPAM dans le département sont en bio.

## infos pratiques

#### Inscription

L'inscription est obligatoire. Elle est effective dès réception du coupon d'inscription accompagné d'un chèque de réservation de 90 € (chèque non encaissé sous réserve de participation à la totalité de la formation ou d'annulation au moins 7 jours avant le début de la formation).

#### LIEU

ROVALTAIN TGV. Immeuble INEED (bâtiment rose saumon) 1, rue Marc-Seguin - BP 11150 Alixan 26958 Valence Cedex 9

#### Horaires

> 9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h

#### ORGANISATION

- > Repas partagé tiré du sac
- > Une liste contact des stagiaires vous sera transmise afin d'organiser des co-voiturages entre producteurs d'une même zone géographique.

#### RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Formation organisée par Agribiodrôme

> Julia Wright, Agribiodrôme 04 75 25 99 77 ou 06 98 42 36 80, jwright@agribiodrome.fr



Élaborer des cosmétiques artisanaux: connaître la réglementation et adapter son laboratoire

16 ET 17 JANVIER 2017 À VALENCE











# Élaborer des cosmétiques artisanaux : connaître la réglementation et adapter son laboratoire

#### CETTE FORMATION VOUS AIDERA À:

- Aborder sereinement votre activité de fabrication artisanale de cosmétiques, en conformité avec les dispositions règlementaires
- METTRE EN PLACE VOTRE DOSSIER INFORMATION PRODUIT
- ELABORER DES BONNES PRATIQUES DE FABRICATION COSMÉTIQUES

# LUNDI 16 JANVIER: LA RÉGLEMENTATION COSMÉTIQUE

- Les obligations d'un fabricant de cosmétiques
- Les grands principes du règlement (CE) n° 1223/2009
- Les règles du jeu pour la déclaration d'établissement (ANSM)
- Les responsabilités : personne responsable et évaluateur de sécurité
- Le Dossier Information Produit (DIP) : nomenclature INCI, formules quali-quantitatives, qualité des matières premières et du produit fini, stabilité du produit fini, fiche de spécification, exposition au produit, marge de sécurité, cosmétovigilance...
- La notification électronique sur le portail européen CPNP
- Les différentes marques bio cosmétiques (Cosmos, Cosmébio, Nature & Progrès)

# MARDI 17 JANVIER: LES BONNES PRATIQUES DE FABRICATION DES COSMÉTIQUES

- Les BPF cosmétiques (Norme Iso 22716) : implications dans une pratique professionnelle artisanale
- Compréhension des risques : leur nature, leurs causes et comment les éviter ?
- Méthodes et Process : sensibilisation à la Norme Iso 22716 (locaux, matériel, flux, gestion documentaire...)

Intervenant

Nathalie Padée, docteur en pharmacie, évaluatrice

de la sécurité des cosmétiques bio et naturels

- La Fiche fabrication
- Étude de cas pratiques des stagiaires





NOM/Prénom	
Dénomination	
Adresse	
Code postal	Ville
Téléphone/Fax	
E-mail	
Cotisant solic Parcours PPP ( Salarié(e) agr	ou création d'EA (joindre attestation du Point Accueil Installation
_	
Niveau de formatio	n
Je suis déjà a Je ne suis pas	
Je suis déjà a Je ne suis pas Non-drômois: l'adh  POUR VALIDER Formation gratuite Je joins un che Aucune inscription i	n
Je suis déjà a Je ne suis pas Non-drômois: l'adh  POUR VALIDER Formation gratuite Je joins un che Aucune inscription non encaissé sauf Je déclare êtr Je ne suis pas	n

BULLETIN À RENVOYER À Agribiodrôme

Pôle Bio - Écosite du Val de Drôme - 150, avenue de Judée - 26400 EURRE